

Atelier de Formation sur

«Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP»

Bamako, Mali, du 28 au 30 juillet 2008

Contexte

Depuis la création de l'Union Africaine, l'intérêt accordé à la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, pour répondre aux défis majeurs de développement, s'est accéléré sur le continent. C'est dans ce cadre que les Etats africains ont adopté un certain nombre de mécanismes pour promouvoir la bonne gouvernance, tel que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui a été établi en 2001. Pour confirmer leur engagement et accélérer l'application des normes et politiques sur la bonne gouvernance, ils ont adopté, en 2003, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), pilier du NEPAD, comme cadre global servant à mesurer leurs performances et à suivre les progrès réalisés dans la voie de la bonne gouvernance.

Au niveau ouest africain, des organisations régionales mènent des efforts remarquables pour favoriser la bonne gouvernance. Le MAEP vient renforcer les cadres existants en apportant une initiative très novatrice.

Le MAEP est un instrument purement africain, auquel les pays adhèrent volontairement, les incitant à adopter de politiques, normes et pratiques dans les quatre domaines de la bonne gouvernance suivants: (i) la démocratie et la gouvernance politique, (ii) la gouvernance économique, (iii) la gouvernance des entreprises, et (iv) le développement socio-économique. C'est un processus d'apprentissage des meilleures expériences africaines, qui permet la promotion des réformes courageuses nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population à travers l'ouverture à l'examen critique de leur gouvernance par leurs pairs africains.

A ce jour, 28 pays ont accédé au MAEP en acceptant de se soumettre à l'évaluation. Cependant seulement 6 pays sur les 28 se sont effectivement soumis à l'examen des paires, dont deux pays appartiennent à la région ouest africaine. Le Ghana, le Kenya, le Rwanda, l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Bénin ont finalisé le processus. Le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali sont en phase finale de leurs évaluations.

Etant un processus consultatif et participatif, le document cadre du MAEP a souligné le rôle central des citoyens tout au long du processus. Le MAEP offre à la population des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leur propre pays. C'est le cas de la Société Civile (SC) qui doit constituer une des composantes des Commissions Nationales du MAEP, créées pour coordonner l'ensemble du processus au niveau national.

Les expériences des pays pionniers ont démontré que l'implication de la société civile n'est pas toujours aisée. S'il est vrai que des OSC ont dans certains pays démontré une bonne

participation dans le MAEP, il n'en demeure pas moins que le rôle de la société civile dans les évaluations reste limité en raison de quelques facteurs dont : (i) le manque de volonté politique (ii) la connaissance limitée du contenu du MAEP et des attentes du processus par la SC ainsi que (iii) la faiblesse de capacités de la SC pour s'engager pleinement dans le processus. Par ailleurs, il a été noté que dans les pays francophones le besoin de renforcement des capacités de la société civile est d'une importance capitale.

Raisons

L'ASSAFE pense que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs du MAEP est de créer les conditions nécessaires au renforcement des capacités des OSC engagées dans le MAEP afin de garantir la viabilité de leur engagement et participation. Le partage des expériences entre OSC de différents pays constitue un moyen efficace pour réaliser cet objectif.

C'est dans ce contexte, que ASSAFE s'est attelée à organiser diverses activités dont des programmes de sensibilisation avec les principaux acteurs de la société civile malienne (aussi bien à Bamako que dans les régions maliennes), pour garantir une compréhension commune de la nature du processus et de la contribution de la société civile malienne dans l'évaluation nationale.

A l'heure actuelle, huit pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adhéré au MAEP et seuls le Ghana et le Bénin ont complètement terminé leur évaluations. Le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria sont en cours d'évaluation. Par conséquent, pour permettre à la SC de tirer les enseignements de leur participation et d'aider les autres pays ouest africains à préparer leurs évaluations nationales, ASSAFE en collaboration avec ses partenaires¹ entend organiser un atelier de formation du 28 au 30 juillet à Bamako. L'atelier aura pour thème : « **Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP** ».

Objectifs

L'ultime objectif de l'atelier de formation de Bamako sur le partage des bonnes pratiques du MAEP, est de contribuer à créer les conditions idoines d'une participation qualitative de la société civile dans la mise en œuvre du processus du MAEP et aussi d'encourager l'adhésion des pays qui n'ont encore pas accédé au mécanisme.

Au vu de l'insuffisance des compétences dans la région, l'atelier constituera pour les participants un moyen concret (i) d'échanger leurs expériences et d'exposer des exemples pratiques de mise en œuvre réussie du processus dans le pays pionniers, tel que le Ghana et le Bénin, mais aussi au Mali, au Burkina Faso et au Nigeria (ii) d'avoir des échanges interactifs avec les autres participants actifs dans le processus, (iii) de bénéficier des outils appropriés afin de faciliter le plaidoyer de la SC auprès de leurs gouvernements respectifs

¹ ASSAFE organise l'atelier en partenariat avec Partenariat Afrique Canada, la Commission Economique des NU pour l'Afrique et AfriMAP.

pour y entamer le processus d'évaluation et de consultations nationales, et finalement (iv) d'instaurer un dialogue enrichissant et des échanges continus entre organisations de la région ouest africaine.

Résultat attendu

L'atelier permettra aux participants d'approfondir leur connaissance dans toutes les phases du MAEP et d'accroître leur capacité en la matière. Après la formation, les représentants de la SC des pays de la CEDEAO seront mieux outillés pour participer activement dans le processus et d'établir les stratégies adéquates pour s'engager au côté des gouvernements dans les commissions nationales de gouvernance. Les organisations invitées à l'atelier pourront ainsi s'impliquer davantage et participer largement dans toutes les phases du processus d'évaluation par les pairs. Elles devront également contribuer à dynamiser le cadre d'échange africain des OSC oeuvrant dans le MAEP par le partage des expériences.

Contenu de l'atelier

Au cours de la formation, les participants vont pouvoir bénéficier des présentations sur :

- L'importance du MAEP dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique ;
- Le rôle de la société civile dans le processus, avec des exemples à l'appui ;
- Les obstacles que rencontre la SC lors de l'autoévaluation, dans leurs pays respectifs, avec des exemples à l'appui ;
- La mise en oeuvre réussie du processus dans les pays de la région tels que le Ghana, le Bénin, le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria, en particulier le rôle que la SC a joué dans le processus d'auto-évaluation ;
- Comment favoriser et préparer la SC au processus afin de lui permettre à faire entendre sa voie tout au long du processus: du lancement du MAEP, de l'autoévaluation jusqu'à la mise en application des activités du programme d'action national.

Acteurs

L'Atelier réunira des leaders des organisations de la Société Civile active dans le processus, provenant des pays de la CEDEAO qui ont adhéré au mécanisme du MAEP. A ce jour, huit pays de la région sont membres du MAEP : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Mauritanie, Nigeria, Sénégal et la Sierra Leone. Il est prévu d'inviter deux représentants d'OSC par pays membres et un représentant de pays non membre pour prendre part à la formation. Les pays non membres dont des OSC manifestent un certain intérêt pour le MAEP seront invités à l'atelier de Bamako. Il s'agit de : Cape Vert, Cote d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, République de Guinée, Liberia Niger et Togo.

Lieu

L'atelier se tiendra du 28 au 30 juillet 2007 à Bamako

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sékou Traoré

Président de l'Association pour le Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE)

BP 6049 Bamako, MALI

Tel (223) 29-40-84

E- mail : assafe-mali@sotelma.net.ml tallayesekou@yahoo.fr